

8. Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire de plein exercice

En Communauté française, les élèves réalisent « normalement » un parcours de douze ans dans l'enseignement obligatoire. Une proportion importante d'élèves s'écarte de cette norme. En 2004-2005, en moyenne, près d'un élève sur 5 est en retard scolaire en primaire et c'est le cas de près d'un élève sur 2 en secondaire. Ces proportions ont évolué dans le temps, en relation entre autres avec certaines modifications des structures de l'enseignement. Des différences s'observent également selon le sexe et les formes d'enseignement choisies.

En Communauté française, un enfant ayant 6 ans durant l'année civile entre en première année primaire. En fin de secondaire, après un parcours de douze ans, il doit donc sortir l'année de ses 18 ans. Cela n'est pas souvent le cas : sur l'ensemble du parcours, on observe un pourcentage élevé d'élèves présentant un retard scolaire¹. Afin de visualiser ce phénomène, on peut représenter les rythmes scolaires individuels² en 2004-2005 (figures 1 et 4) mais, pour mieux comprendre les origines possibles du retard, il est nécessaire d'en étudier l'évolution dans le temps (figures 2 et 3).

La figure 1 montre en 2004-2005, une progression du retard scolaire quasi linéaire (en lien avec l'accumulation du retard au fil des années) dès la 3^e maternelle³ : en 5^e primaire, plus d'un élève sur 5 est en retard ; en 5^e secondaire, c'est le cas pour plus d'un élève sur 2. Il y a néanmoins deux sauts importants : d'une part entre la 6^e primaire et la 1^{re} secondaire (de 22 % à 33 % de retard), puis d'autre part entre les 2^e et 3^e années de l'enseignement secondaire (le retard passe de 33 % à 47 %). Dans l'enseignement primaire, on peut réaliser le parcours en 6 ans, voire 7 et exceptionnellement en 8 ans⁴ et, de ce fait, un certain nombre d'élèves quittent prématurément la 5^e ou même la 4^e primaire pour entrer en 1^{re} année secondaire, ce qui peut expliquer le taux de retard moins important en 6^e primaire. De même, la diminution du retard scolaire en 6^e secondaire peut s'expliquer par les départs vers l'enseignement ou la formation en alternance et les abandons, principalement pour des élèves ayant atteint l'âge de 18 ans, limite de l'obligation scolaire.

La figure 2 donne une approche globale des taux de retard scolaire durant les seize dernières années. En moyenne, un élève sur 5 est en retard scolaire en primaire et près de 1 sur 2 en secondaire. On observe une diminution lente et continue du taux de retard jusqu'en 1998-1999. À partir de l'année suivante, cette tendance s'inverse tant dans le primaire que dans le secondaire. Invariablement, les garçons sont plus en retard que les filles et cette différence augmente durant le parcours scolaire.

Pour analyser plus finement les moments de production du retard scolaire, la figure 3 décrit les taux de retard en début et fin de primaire (en 5^e, vu l'anomalie notée en 6^e) ainsi que, dans l'enseignement secondaire, au 1^{er} degré, qui a connu plusieurs réformes, et au début des 2^e et 3^e degrés, moments d'orientation scolaire. En moyenne, en 1^{re} année primaire, un élève sur 10 est en retard scolaire et 1 sur 5 en 5^e année primaire. En 1^{re} secondaire, on passe de 39,3 % de retard en 1989-1990 à un minimum de 25,3 % en 2000-2001. En 2^e, cette variation se répercute sur les taux observés : 50,1 % en 1989-1990 à un minimum de 30,9 % en 1999-2000. A partir de 1995-1996, la tendance à la diminution du retard scolaire en début de secondaire (et ses effets sur le reste du parcours) semble s'inverser. Celle-ci peut s'expliquer comme une conséquence de la réforme instaurée dans le premier degré⁵, lequel doit dorénavant s'effectuer en un maximum de trois ans. Le faible impact de cette réforme sur la fin du secondaire suppose une production simultanée et plus importante de retard scolaire en 4^e, 5^e et 6^e secondaires.

Pour analyser les lieux de production du retard scolaire, la figure 4 présente l'état du retard des élèves en 6^e primaire et au début des 2^e et 3^e degrés en 2004-2005 selon la forme suivie. Les différences dans la structure des retards en fonction des formes choisies sont importantes. Le retard moyen d'un élève en 3^e est d'environ 4 mois dans le général ; il passe à 8 mois dans le technique de transition, à plus d'un an dans le technique de qualification et à 1 an et 3 mois dans le professionnel. Les filles sont systématiquement plus à l'heure que les garçons, avec toutefois un écart moins important dans la section qualifiante. Sur la base de l'étude des retards scolaires, un phénomène de relégation apparaît à l'entrée du deuxième degré, moment de l'orientation, et se renforce à l'abord du troisième degré, moment de confirmation de la section et de la forme choisies.

1 Il ne s'agit pas ici d'une mesure d'un retard par rapport à l'apprentissage mais bien par rapport à l'âge légal de la scolarisation. Ainsi, un enfant de 7 ans maintenu en maternelle à 6 ans et entrant en 1^{re} primaire à 7 ans est considéré en retard durant toute sa scolarité même si celle-ci se passe sans redoublement.

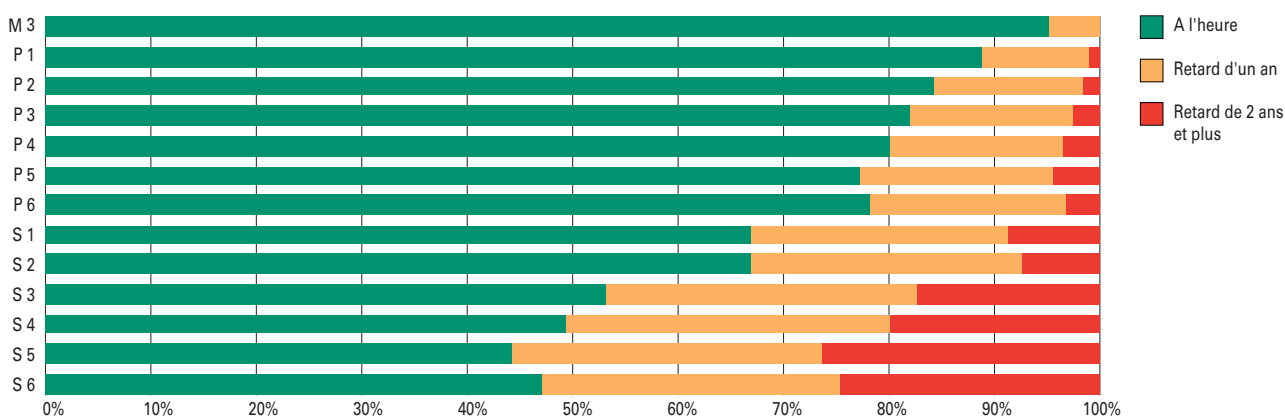
2 Un élève est dit « à l'heure » s'il a au plus l'âge légal de scolarisation dans l'année d'études où il se trouve, sinon il sera dit « en retard scolaire ».

3 En 3^e maternelle, le taux de retard est le rapport en pourcentage entre le nombre d'élèves de 6 ans et plus inscrits en maternelle et le nombre d'élèves de maternelle âgés de 5 ans et plus.

4 Décret relatif à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental du 14/03/1995 (M.B. du 17/08/1995) imposant à terme (2000-2005) une organisation en cycles à l'intérieur desquels l'élève parcourt sa scolarité de manière continue, à son rythme et sans redoublement.

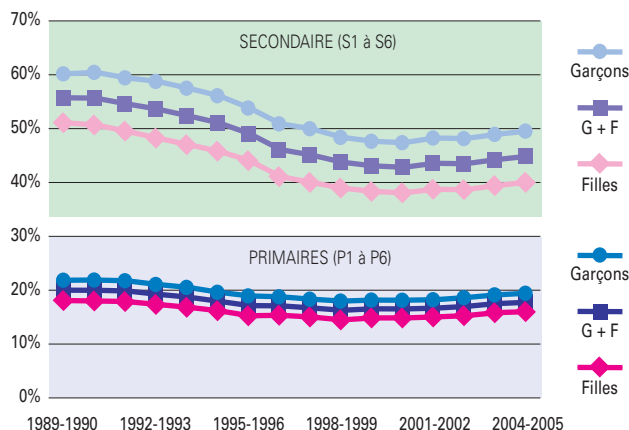
5 Dans l'enseignement secondaire, depuis 1995-1996, une réforme du premier degré ne permet plus le redoublement tout en permettant de réaliser ce degré en 3 ans maximum. On a donc instauré une année complémentaire en fin de 2^e. Depuis 2000-2001, il est également possible d'effectuer en fin de 1^{re} cette année complémentaire.

Figure 1. Rythmes scolaires individuels dans l'enseignement ordinaire - Année scolaire 2004-2005



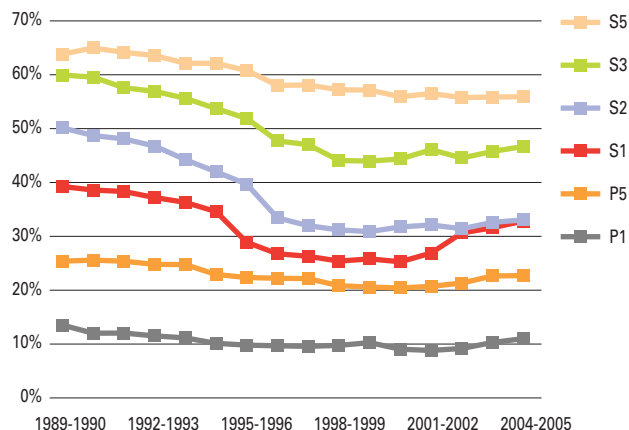
Mode de lecture : en 4^e année de l'enseignement primaire ordinaire (P4), 80 % des élèves sont à l'heure, 16 % en retard scolaire d'un an, 4 % en retard de 2 ans et plus.

Figure 2. Évolution du taux de retard scolaire par sexe dans l'enseignement ordinaire - Années 1989-1990 à 2004-2005



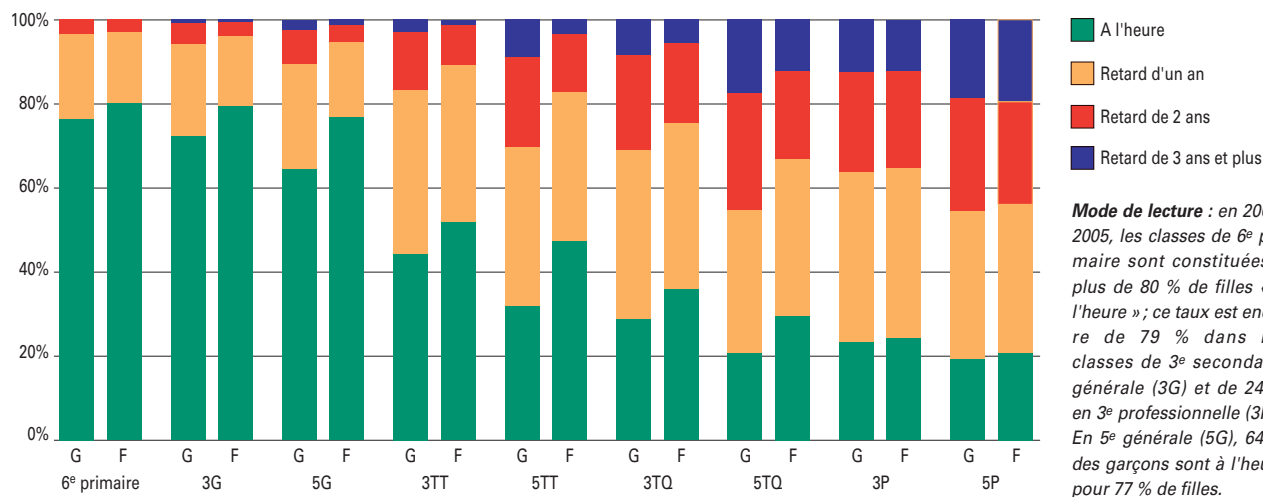
Mode de lecture : en 2004-2005, dans le secondaire, ce sont 49,6 % des garçons et 40,2 % des filles qui sont en retard scolaire d'au moins un an.

Figure 3. Évolution du taux de retard scolaire dans certaines années d'études de l'enseignement ordinaire - Années 1989-1990 à 2004-2005



Mode de lecture : en 2004-2005, dans le secondaire ordinaire (toutes sections confondues), le taux de retard s'élève à 33 % en 2^e année (S2) et à 56 % en 5^e année (S5).

Figure 4. Rythmes scolaires individuels dans l'enseignement ordinaire selon la forme et le sexe en 6^e année primaire, 3^e et 5^e années secondaires - Année scolaire 2004-2005



Mode de lecture : en 2004-2005, les classes de 6^e primaire sont constituées à plus de 80 % de filles « à l'heure » ; ce taux est encore de 79 % dans les classes de 3^e secondaire générale (3G) et de 24 % en 3^e professionnelle (3P). En 5^e générale (5G), 64 % des garçons sont à l'heure pour 77 % de filles.